



VIVONS POUILLY ENSEMBLE

FLASH EDITION n° 5

Mai 2016

SOMMAIRE

- Edito.
- Les chiffres.
- Travaux et Patrimoine.
- Vie quotidienne.
- Rencontre avec les Pouillerots.
- Agenda
- Urbanisme - Environnement.
- SIVOM - École - Péricolaire

INFOS PRATIQUES

Mairie de Pouilly
11 rue du Limousin
57 420 Pouilly

Tél. 03 87 52 54 22
Fax. 03 87 52 54 27

Email :

mairie.pouilly070@orange.fr

site Internet :

<http://www.pouillymoselle.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12h
Mardi : 9h à 12h - 15h à 18h
Mercredi : 9h à 12h - 15h à 18h
Jeudi : 9h à 12h - 15h à 18h
Vendredi : 9h à 12h

**Permanence Maire et Adjoints
sur rendez-vous**

LES CHIFFRES.

Nous ne disposons pas encore des résultats officiels du dernier recensement 2016. Depuis le 1er janvier 2016 c'est la population légale de 2013 qui entre en vigueur:

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
654	11	665

Source : Recensement de la population 2013.

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
685	20	705

Source : Recensement de la population 2008.

**On constate un
recul de 5,7%
depuis 2008.**

EDITO.



*Il est primordial que nous nous sentions bien « chez nous ».
Et chez nous, c'est à POUILLY.*

Il est important de préserver le lieu où nous choisissons de « prendre racines », de nous marier, de faire grandir nos enfants, d'ajouter l'histoire de notre famille à celle de toutes les familles qui ont fait, qui font et qui feront l'Histoire de POUILLY.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont choisi de venir s'installer ici. Nous espérons qu'ils apprécieront le cadre de vie que nous avons à cœur de préserver et d'embellir. Nous les invitons à passer en mairie pour que nous puissions faire connaissance et échanger avec eux sur les sujets qui les préoccupent ou qui peuvent les intéresser.

Chaque jour, le conseil municipal, les agents s'attachent à mettre en œuvre une politique efficace, une politique de maîtrise des dépenses mais aussi une politique volontaire d'investissement en faveur des équipements publics. Les investissements, indispensable bouffée d'oxygène pour notre village, sont maintenus mais planifiés :

La poursuite des travaux pour l'atelier technique sera échelonnée sur les années 2016 et 2017, les travaux pour la place Mère Eglise sont prévus pour 2018. Nos marges de manœuvre s'affaiblissent mais pas notre détermination. Notre objectif reste de conserver la qualité du service rendu aux habitants.

Notre commune a besoin de toute notre attention, de l'attention de chacun, pour qu'elle reste un espace accueillant, beau, chaleureux, un espace où l'on a envie de se promener, de se rencontrer, de se reposer.

*Le Maire,
Marilyne WEBERT*

Le conseil municipal a pris acte de la démission que Mme GRANDIDIER a présentée en date du 8 février. Elle a souhaité quitter son poste d'adjoint ainsi que sa place de conseiller pour des raisons personnelles. Cette décision a été entérinée par le Préfet en date du 18 février 2016.

Madame le Maire a tenu à la remercier pour le temps qu'elle a consacré à la commune en tant que secrétaire de la mairie, du SIVOM et enfin comme adjointe. Elle l'a aussi remerciée personnellement pour toutes les connaissances précieuses qu'elle a apprises grâce à elle et indispensables dans ses fonctions actuelles.

Suite à la réorganisation du conseil, Régis ZARDET a été élu 3ème adjoint.

Finances communales:

32 000 € : c'est le montant que la commune doit compenser en raison de la baisse des dotations de l'Etat depuis 2012, soit -30%.

5% : c'est la hausse des taux adopté par le conseil municipal en 2016. Cette hausse compense les 3% de baisse votée en 2013 et n'endigue que très modestement la perte de dotations.

2,3 millions d'euros : C'est le montant global du Budget de POUILLY cette année contre un budget 2015 qui s'élevait à 739 637,72 €. Cette augmentation très significative correspond à la prise en compte des dépenses et des recettes du projet de lotissement Chèvre Haie.

326 732 € : c'est le montant de l'encours de la dette, soit 485€ par habitant . Les conditions actuelles du marché bancaire sont favorables : nous pourrions étudier la renégociation des emprunts auprès des banques, ce qui nous permettra de diminuer les intérêts et donc de moins impacter les dépenses de fonctionnement.

Subventions :

10 000 € à l'Association sportive Pouilly Metz Volley ball labellisé « Clubs Moselle Ambition ».

528 € à l'Ecole Marc Chagall de Pouilly-Fleury pour une visite des élèves au Château de Malbrouck à Manderen.

Ces subventions ont été accordées par le Conseil départemental de la Moselle lors de sa dernière Commission permanente, pour le canton des Coteaux de Moselle, avec le soutien de Bernadette LAPAQUE et Jean FRANCOIS, Conseillers départementaux.

TRAVAUX ET PATRIMOINE.

Un **Parcours VTT** a été installé le 2 mars sur l'espace vert proche de Pré Marcohé et Colombier.



Un **jeu supplémentaire** a été ajouté rue du Petit chemin vers le cimetière.



Massif floral : Lors de la réunion de quartier du Colombier, Mme ARTOUS avait proposé de participer à la mise en place d'un massif dans son impasse. C'est chose faite ! Cette idée pourrait être étendue aux autres impasses du colombier.



Buts de hand : installés dans la salle des sports.



La **révision annuelle des cloches** de l'Eglise St REMY a été effectuée le 13 avril.

Terrain de tennis : Les poteaux de clôture du terrain de tennis et du filet de protection ont été réparés.

VIE QUOTIDIENNE.



C'est le bus pédestre, pour la santé et la sécurité des enfants. Moins de voitures, moins de pollution, plus d'activité physique, plus de solidarité.

L'initiative a été lancée par Mme NOIRE.

Un sondage a été fait auprès des familles des enfants scolarisés afin de savoir qui était intéressé par l'utilisation de Carapattes et qui souhaitait être accompagnateur. Un sondage sera effectué en complément sur la commune afin d'offrir la possibilité à des personnes disponibles, en mal de petites escapades de rencontre et d'échanges, de participer, à leur convenance, à ce dispositif.

La commune formera à la sécurité les personnes volontaires pour accompagner les enfants. Elle se chargera aussi de la matérialisation des points d'arrêts et le circuit.

Carte Nationale d'Identité : A l'approche des examens et des congés d'été, de nombreuses personnes souhaitent obtenir une carte nationale d'identité. Je vous rappelle que le délai moyen de mise à disposition des CNI est actuellement de 5 semaines. Au vu de ces délais et, afin d'éviter que l'afflux de demandes n'entraîne une attente incompatible avec les dates d'examens ou de voyage, nous vous incitons à prendre dès à présent vos dispositions :

- en anticipant les dates de départs en vacances,
- en vérifiant la date d'expiration de la CNI.

Déposer dès maintenant une demande de CNI ou de renouvellement permettra de limiter les délais d'attente et d'obtention. Je vous rappelle que depuis le 1er janvier 2014, les CNI sont valables 15 ans.

Cet allongement concerne :

- les nouvelles CNI sécurisées délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,
- les CNI sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. La prorogation se fait alors sans modification matérielle du titre.

Fermeture de la mairie : Nous vous informons que lors des périodes exceptionnelles de fermeture de la mairie, vous avez toujours la possibilité de nous contacter afin que nous puissions répondre aux impératifs auxquels vous auriez à faire face.

Les commerces ambulants : Depuis début mars, suite au départ du précédent commerçant, un nouveau camion PIZZA s'installe tous les lundis à POUILLY, de 18h30 à 21h, sur la place Mère Eglise.

Et n'oubliez pas ...



RENCONTRE AVEC LES POUILLEROTS :

L'année a débuté le 8 janvier avec la cérémonie des vœux, autour des braseros qui ont apporté encore un peu plus de chaleur à une belle ambiance, chargée d'espoir et de bonnes intentions.

Une vraie chasse aux oeufs :



La Messine : la commune de Pouilly a rassemblé 57 participantes pour l'édition 2016.



Repas des aînés : Le traditionnel repas des aînés a réuni 91 pouillerots de + de 65 ans, le 3 avril. Les 2 doyens étaient présents. Les conseillers municipaux ont assuré le service dans la salle. Pour l'occasion, «l'atelier du mouvement, rythme et danse» a présenté une partie du spectacle prévu en juin. Repas, danse, spectacle, partage ont animé ce moment très convivial et apprécié.



«Joyeux anniversaire Élise»



AGENDA 2016

- 22 mai : Salon du SAVOIR FAIRE *
- 21 juin : Fête de la musique*
- 25 juin : kermesse de l'école
- 1er juillet : Balade contée*
- 14 juillet : Barbecue citoyen
- 04 septembre : Forum des associations
- 01 et 02 octobre : Fête patronale
- 09 octobre : Marathon
- 18 novembre : Soirée Beaujolais*
- 11 décembre : Fête de Noël*

* organisé par le comité d'animation de Pouilly.

URBANISME et ENVIRONNEMENT :

Plan local d'urbanisme : Après la première réunion publique de concertation qui a eu lieu le 24 février dernier, l'élaboration du PLU se poursuit. La commission urbanisme a défini le zonage et rédige actuellement le projet de règlement écrit. La 2ème réunion publique de concertation se déroulera fin juin. La date exacte vous sera communiquée début juin.

Centre du permis, enquête publique : Projet de construction d'un centre des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière : enquête publique du 23 mai au 22 juin en mairie de Pouilly.

Chèvre Haie : Nous sommes en attente du compte rendu suite aux sondages archéologiques effectués en mars sur la partie Chèvre haie¹. Parallèlement, le maître d'œuvre élabore actuellement la procédure d'appel d'offres pour les travaux de viabilisation qui devraient débiter cet été. Le dossier suit son cours...

Travaux et aménagement soumis à déclaration : Tout propriétaire qui a le projet de réaliser des travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction doit déposer une Déclaration Préalable auprès du service urbanisme. Les travaux à l'identique bénéficient désormais d'une procédure simplifiée.

L'eau à POUILLY : Un contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine est assuré chaque trimestre par le SIE de VERNY. Le dernier contrôle a été effectué le 12 avril 2016. La conclusion sanitaire de ce prélèvement précise que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur.

Compteur SIE : Le Syndicat des eaux de Verny déploie actuellement une solution de télé-relève radio. Désormais, avec le système de télé-relève le relevé d'un compteur d'eau est effectué automatiquement et en continu. Le suivi quotidien des consommations d'eau permet d'identifier plus facilement les consommations anormales et de détecter rapidement les fuites sur les réseaux d'eau potable. Le télé-relève des compteurs contribue ainsi à une meilleure gestion du patrimoine enterré du SIE. Un agent de la Société Mosellane des Eaux se présentera à votre domicile entre mi-mai et fin juin. Il sera muni d'une carte professionnelle qu'il vous présentera. En cas de doute, appelez le 09 69 32 35 54.

Une réunion d'information est programmée dans la salle de la mairie de Pouilly le 24 mai à 18h30.

ALEC : (Agence Locale de l'Energie et du Climat) : Nous menons actuellement, avec le concours de l'ALEC, une analyse des consommations énergétiques de la commune. Cette étude vise à accompagner nos projets en prenant en compte les pistes pour réaliser des économies d'énergie.

■ SIVOM :

Inscription à l'école MARC CHAGALL RENTRÉE 2016 / 2017 :

- Votre enfant entre au **Cours Préparatoire** après une scolarité à la maternelle de Pouilly/Fleury;
- Vous venez d'arriver sur les communes de FLEURY ou POUILLY et votre enfant est ou va être scolarisé (quelle que soit sa classe). **Dans ce cas vous devez au préalable inscrire votre enfant auprès du SIVOM de Pouilly Fleury.**

Il faudra vous y rendre **muni du livret de famille de l'enfant**, et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz...). On vous délivrera alors un certificat d'inscription qu'il faudra présenter au directeur de l'école .

- ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS à L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE se dérouleront le vendredi 13 mai 2016, de 8h30 à 9h30 et de 13h30 à 15h00
- ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS à L'ÉCOLE MATERNELLE se dérouleront les après-midi de 13h30 à 15h00

Merci de vous munir :



- du certificat d'inscription délivré par le SIVOM (situé 21 chemin de Metz à Fleury).
- du livret de famille.
- d'une photocopie de la page des vaccins du carnet de santé.
- d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les nouveaux arrivants).
- pour les parents séparés ou divorcés, de la décision du tribunal vous accordant la garde de l'enfant.

Accueil périscolaire : Un comité de pilotage, réunissant tous les partenaires : parents, élus, personnel, enseignants, représentants de la CAF et de jeunesse et sport se tiendra le jeudi 19 mai. Il sera question de l'organisation, des modifications du règlement, ainsi que des projets...

Le permis de construire pour le nouvel espace de l'accueil périscolaire a été déposé. Les travaux débiteront très prochainement. L'ouverture est envisagée pour la fin de l'année 2016 ou le début de l'année suivante.

Concours pour un nom : Nous avons évoqué en commission le souhait de trouver un nom pour le hall des sports et de le faire apposer sur la façade. L'occasion nous est offerte aujourd'hui grâce à la générosité d'un pouillerois, soucieux de contribuer à un projet d'intérêt général.

Vous pouvez à votre tour participer à ce projet en imaginant un nom pour le hall des sports. Toutes les propositions sont bienvenues. Vous pouvez envoyer un mail, déposer le nom choisi dans la boîte aux lettres ou tout simplement le remettre en mairie. Tous les nouveaux noms seront consignés au fur et à mesure dans un registre que vous pourrez consulter en mairie ou sur le site.

La commission fera ensuite un travail de sélection, puis le choix définitif.

NAISSANCES :

Giulio LEFEVRE né le 31 janvier

NÉCROLOGIE :

Eugène GODARD décédé le 19 mars. Il était le doyen de notre village.

Jacques DANIEL décédé le 21 avril. Élu conseiller municipal de 2011 à 2014.